



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

AVIS DE DEPOT EN MAIRIE DE

SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON

MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE DELIMITATION DE L'AIRE
PARCELLAIRE REVISEE DE L'APPELLATION D'ORIGINE

CÔTES DE PROVENCE

Toute personne intéressée est informée que les plans cadastraux comportant le projet de délimitation de l'aire parcellaire de l'appellation d'origine susmentionnée, tel qu'approuvé par le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO en séance du 30/06/2023, ont été téléchargés en tant que dépôt en mairie le 03/11/2023 où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

La consultation publique se déroule du : 20/11/2023 au 22/01/2024 inclus

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03-Rev1, des réclamations éventuelles peuvent être formulées par toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime, par courrier (le cas échéant en recommandé avec accusé de réception) auprès de l'INAO à l'adresse : *Avenue Alfred Kastler Parc Tertiaire Valgora - Bâtiment C 83160 LA VALETTE DU VAR* ou par courriel à l'adresse électronique : inao-lavaletteduvar@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 22/01/2024, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO de LA VALETTE DU VAR ainsi qu'au siège de l'organisme de défense et de gestion (Syndicat des Vins Côtes de Provence, Maison des Vins, RN 7, 83460 LES ARCS-SUR-ARGENS) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Fait à SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON, le 03/11/2023

Le Maire : (Signature et cachet de la mairie)

